



2025

**Boostez
votre projet pro**
avec les 13 trophées*
attribués
par BNP Paribas
et l'UPEC

***13 bourses de 1500 euros à remporter**
pour financer votre projet professionnel

Dans le cadre du partenariat entre BNP Paribas et l'UPEC, une **bourse de 1500 €** pourra vous être attribuée pour financer votre projet professionnel à l'issue de votre année d'études.

POUR PARTICIPER

Il faut être inscrit à l'UPEC pour l'année 2024-2025 en **2nde année de DEUST, 3^{ème} année de BUT, de Licence et Licence Professionnelle, 2nde année de Master** ou en tant qu'**élève-ingénieur de 3^{ème} année**. Toutes les filières peuvent participer.

Il suffit de rédiger **un document argumenté de quatre pages** environ, présentant de manière claire :

- votre parcours ;
- la description précise de votre projet professionnel à l'issue de l'obtention de votre diplôme ;
- l'utilité de la bourse dans la réalisation de ce projet.

L'organisation et le contenu sont libres.

CALENDRIER

▶ **Remise des projets avant le vendredi 29 novembre 2024 (par mail)** auprès du **bureau d'aide à l'insertion professionnelle** de votre composante. Chaque composante pré-sélectionne trois dossiers. Veillez à indiquer vos coordonnées (nom, prénom, composante, formation, numéro de téléphone et adresse mail) en page de garde.

▶ **Si votre projet est retenu** : présentation du projet face à un jury **les 11 et 12 février 2025** en visio-conférence.

CONTACT

challenge.bourses@u-pec.fr